

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing	Trois mois.	13.50
	Six mois.	26.00
	Un an.	50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continu, jusqu'à réception d'avis contraire.

BOURSE DE PARIS

15 MARS

3 0/0.	65 85
4 1/2.	93 25
Emprunts (5 0/0).	103 25
16 MARS	
(Service gouvernemental)	
3 0/0.	65 20
4 1/2.	93 90
Emprunts (5 0/0).	103 30
(Service particulier du Journal de Roubaix).	

Actions Banque de France	3890 00
» Société générale	572 00
» Crédit foncier de	
France	917 00
» Chemins autrichiens	695 00
» Lyon	932 60
» Est	535 00
» Ouest	610 00
» Nord	1170 00
» Midi	702 00
» Suez	795 00
6 0/0 Péruvien	73 5/6
Actions Banque ottomane (ancienne)	700 00
» Banque ottomane (nouvelle)	620 00
Londres cour	25 21
Credit Mobilier	385 00
Turc	44 35

DÉPÉCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix

Anvers, 16 mars, 2 heures 01 s.

Laines : Ventes 100 b. Plata.

Pétrole : Marché calme. Disponible, 30 1/2 à 31; courant 30 à 30 1/2; avril 30 1/2 à 31; août 33; septembre 33 1/2; quatre derniers 34.

Marseille, 16 mars, 12 h. 5 soir.

Laines à Donckey 990
Cotons : Sorocabá 170 ; Pirée 134 à 170 ; Idelep 120.

Cafés : Ventes 350 sacs Porto-Rico à 248.

Havre, 16 mars, 12 h. 10 soir.

Cotons : Ventes 200 b. Grand calme, mais prix fermes.

Cafés : Délaisssés en attendant le résultat des ventes de Hollande.

Laines : Raides.

Liverpool, 16 mars, 2 h. 10 s.

Cotons : Ventes 8,000 b. dont 1,000 pour la spéculation. Importations 31,000 b. Marché calme.

Londres, 16 mars, 2 h. 10 s.

Sucres : Stationnaires.
Cafés : Marché calme.

Soies : Marché calme sur enchère.

Laines : Australie fermes ; Cape Fleece offertes.

New-York, 16 mars
Change sur Londres, 4.80 ; change sur Paris, 5.20**JOURNAL DE ROUBAIX****HONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD**

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Valeur de l'or, 116
Café good fair, 17 1/4
Café good Cargoes, 18.
Marché inanimé

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix
Liverpool, 16 mars.
Cotons : Ventes 8,000 b. Calmes.
Disponibles inchangés.

Havre, 16 mars.
Cotons : Ventes 1,000 ball. Calmes.
soutenus.

New-York, 16 mars.
Cotons : Mêmes recettes, 22,000 b.
Savannah 99.50

ROUBAIX 16 MARS 1875.

Bulletin du jour

L'élection du président de l'Assemblée nationale s'est faite hier selon le programme convenu. M. le duc d'Audifret-Pasquier a été nommé, avec l'appui de la gauche et de l'extrême gauche. Il a eu 418 voix sur 595 votants. Ceci est un nouvel acte de la comédie qui se joue à Versailles entre le centre droit et les gauches. Nous estimons que celles-ci doivent se sentir bien assurées du succès pour se laisser aller à pareilles compromesses. Mais, comme le dit fort bien un de nos confrères : ce qu'il y a de triste dans la situation des divers partis formant la majorité du 25 février, c'est que tout le monde ment.

Une proposition présentée par M. Malarte demandait que l'Assemblée se prorogât du 30 mars au 20 mai. Elle n'a pas été adoptée par l'Assemblée, qui a décidé par 393 voix contre 287 la mise à l'ordre du jour du projet relatif aux élections partielles. Ce projet dispose qu'il ne sera plus procédé à des élections partielles avant la dissolution. Il a certaines chances de succès.

Le *Times* donne de singulières informations sur le projet de loi sur la presse.

« Ce projet, dit le *Times*, se distingue de la législation précédente par les précautions qu'il prend contre les dangers auxquels les mandements de certains évêques exposent le pays. Tout en respectant les libertés garanties par le Concordat, le projet tend à contenir cette liberté dans des limites plus étroites et à interdire la publication sans autorisation des mandements par tout autre moyen que l'affichage à la porte des églises et la lecture en chaire. »

Nous n'admettons pas comme exacte un pareil renseignement, car nous ne faisons pas au gouvernement du maréchal de Mac-Mahon l'injure de le croire capable d'imiter les procédés de M. de Bismarck.

Puisque le nom du chancelier de l'empire allemand est venu sous notre plume, disons que le *Monde* publie aujourd'hui le texte du bref apostolique par lequel le Pape a félicité l'évêque allemand de l'énergie dont il fait preuve dans la lutte pour la défense des droits de l'église. En voici un fragment :

« Certaine presse, afin de remettre en vogue la dépêche que vous avez si nettement refusée par votre déclaration, s'efforce d'affaiblir la vérité de votre protestation, sous le prétexte que dans cette pièce vous émettez une opinion adoucie et nullement en accord avec la doctrine de ce siège apostolique sur les décisions conciliaires du Concile du Vatican. Nous rejetons cette interprétation pleine de ruse et cette suspicion

calomnieuse de la manière la plus formelle. Votre explication donne la véritable doctrine du Saint-Concile et de ce Saint-Siège apostolique, et elle l'établit par des arguments irréfragables, absolument fondés et clairement développés, si bien qu'il apparaît à tout homme sensé que les décisions attaquées du Concile et de son Raphaël Merry del Val pour ne contenir absolument rien qui soit nouveau, ou qui change quoi que ce soit dans les rapports établis, ou qui fournit un motif quelconque pour oppimer davantage l'Eglise et pour susciter des embarras ou des difficultés dans une future élection pontificale. »

Dans le consistoire qui a eu lieu hier, le Pape a nommé cardinaux Mgrs Gianelli, Ledochowsky, Mac Closkey, Manning, Deschamps et Barsoimi. Il a réservé *in petto* cinq autres cardinaux. Le Pape a nommé plusieurs évêques : deux en Italie, quatre *in partibus infidelium*, Mgr Lecocq, évêque de Lugon et Mgr Cotton, évêque de Valence. Le Pape a ensuite élevé, par un bref, au grade de métropolitaines, les églises de Nilvanee, de Santa-Fé, de Philadelphie et de Boston, aux États-Unis. Il a nommé des évêques pour les églises de Greenbay, Wheeling, Portland, Hartford, Kingston et Pearce, cette dernière récemment érigée. Il a nommé également l'évêque de Bragance et trois évêques *in partibus infidelium*. Le Pape a prononcé une encyclique qui sera publiée demain.

La nomination de Mgr Manning est un événement considérable et sans précédent dans l'histoire de l'Eglise. C'est la première fois, en effet, que l'on voit un cardinal sorti du protestantisme. On sait que la conversion de l'éminent archevêque de Westminster date de 1851. Brillant élève de l'Université d'Oxford, Mgr Manning était archidiacre de Chichester, lorsque les divisions du haut clergé anglican sur des questions de doctrine le menèrent au catholicisme. Il se démit de toutes ses charges et alla demander au cardinal Wiseman de le recevoir dans l'Eglise romaine, qui offrait à ses yeux les caractères d'universalité et d'autorité qui manquaient à l'Eglise officielle d'Angleterre. Il recevait peu après les ordres sacrés et succédait en 1866 à Mgr Wiseman sur le siège de Westminster.

Des journaux de Paris nous apprennent le texte d'une proclamation adressée par Cabrera à l'armée carliste et d'un convenio que ce général voudrait faire adopter aux troupes de Charles VII. Nous en extrayons ce qui suit :

« Je dois et désire expliquer à mon parti l'acte volontaire, spontané et patriotique que je viens d'accomplir en reconnaissant pour roi d'Espagne don Alphonse XII; placant comme soldat la loyauté avant tout, je vais le faire avec une entière franchise.... Dieu et Patrie. Dieu d'abord, puis la Patrie, enfin le Roi.

« Oublier Dieu, détruire sapatrie pour un roi, c'est déchirer en deux notre bannière. Ce n'est pas là ce que je ferai; comme catholique, comme espagnol, je ne puis le faire, et parce que la religion et la patrie réclament impérieusement la paix, et parce que la providence dans ses hauts desseins l'exige.... Je remplis le devoir d'une abnégation féroce avec une conviction profonde, et, en acceptant un fait accompli, en reconnaissant don Alphonse XII pour roi, je dépose entre ses mains, pour qu'il le garde et l'honneure, le drapeau que j'ai toujours défendu et qui porte ins-

On lit dans la *Charente* : « Le jour de la foire de Jarnac, plusieurs centaines de brochures bonapartistes intitulées : *Les calomnies contre l'Empereur*, et non estampillées, ont été saisies et procès-verbal dressé contre le secrétaire Contier, qui les vendait. Conter, se voyant pris, a dit au commissaire de police que « ça lui était égal, que ce n'était pas lui qui paierait les frais du procès, qu'il avait des amis puissants à Cognac, et que sous peu il serait fonctionnaire. »

Les évasions reviennent à la mode. En voici une qui laisse bien loin derrière elle toutes celles qu'on a racontées jusqu'ici.

Hâtons-nous d'ajouter que nous ne garantissons en rien la véracité d'une

évasion aussi extraordinaire; mais nous ne l'inventons pas non plus.

On peut en retrouver le récit, agrémenté de détails plus étonnantes encore que tous ceux qui suivent, dans les journaux qui, pendant le siège de Paris, soutenaient à Tours et à Bordeaux la politique de la Délegation.

C'était le lendemain de la bataille de Sedan.

Parqués comme des moutons, couchés pêle-mêle, les soldats et les officiers français se reposaient de leurs fatigues; mais ils ne pouvaient dormir.

Entre le sommeil de leurs paupières se dressait l'ombre brumeuse de la Silézie.

La nuit était calme, étoilée, silencieuse.

A dix mètres environ se promenaient d'un pas égal et monotone les sentinelles prussiennes.

Un deux !!

Tout à coup un caporal se soulève lentement, avec précaution. Il s'appuie sur le coude, et pour ne pas être entendu, se penche à l'oreille de son voisin.

Que lui dit-il? Nous l'ignorons.

Mais le voisin s'incline vers celui qui le touche, le suivant fit de même; un frémissement courut dans le groupe.

Le mot d'ordre était donné.

Les sentinelles prussiennes continuaient leur promenade.

Un deux !!

Soudain, le caporal se lève, se met à la position du soldat sans armes, le petit doigt sur la couture du pantalon; puis, partant du pied gauche, au pas ordinaire, il commence à arpenter le terrain, en sens inverse de la sentinelle, et en accentuant d'une façon énergique.

Un deux !!

Le soldat prussien s'arrête étonné: mais comme le prisonnier ne violait en rien la consigne, il le laisse libre de continuer son exercice nocturne.

Les Français dormaient profondément.

Chaque nuit, le caporal, que les Allemands prenaient pour un fou, recommandait son manège.

Les soldats prussiens étaient plus qu'agacés par cet homme endiablé qui, jusqu'au lever du soleil, ne les laissait qu'à dormir que d'un oeil par son éternel :

Exécuté, harassé par les sentinelles prussiennes.

Le soldat prussien s'arrête toujours.

Minuit sonna aux horloges de Sedan.

« Un deux ! trois ! » prononça cette fois le promeneur.

Les sentinelles, poignardées, rouleront sur le sol.

Comme un immense serpent, les bataillons prisonniers, à plat ventre, rampèrent en silence.

Une heure après huit mille Français

s'étaient sauvés des griffes prussiennes...

Nous répétions que nous n'inventons rien. Le récit de cette évasion a couru tous les journaux de province au commencement d'octobre 1870.

affaires, certains mystères dont le secret m'échappe et qui étonne mon ingénierie.

J'achète dix actions d'un chemin de fer quelconque; il est clair que j'ai dès ce jour dix raisons, excellentes de souhaiter que ce chemin de fer soit bien administré, qu'il fasse de fortes recettes et me donne de meilleurs dividendes. Si j'en possède cent ou mille, j'ai cent et mille fois plus d'intérêts encore à ce que ce grand navire sur lequel j'ai placé une partie de ma fortune, ait des pilotes prudents, expérimentés et habiles.

A plus forte raison, si j'en ai cinq mille, dix mille, vingt mille, l'intérêt que j'ai à la prospérité de l'affaire croît même dans une proportion bien plus rapide que le nombre de mes actions. Car enfin, si je n'ai que dix actions, et que je veuille m'échapper à une fortune de 100 millions, je devrai tout d'abord me débarrasser tout d'un coup, la masse des papiers que je jetterai à la fois sur